

## Commentaire discours 27 Août 1958 Michel Debré, partie président

Par **Manon22**, le **07/02/2016** à **21:08**

Bonsoir a tous,

J'ai un commentaire de texte à réaliser et après avoir fouillé sur le forum je n'ai rien trouvé qui collait vraiment à mon sujet.

J'ai un très gros problème d'élaboration de plans qui dérivent vite au hors sujet, je me tourne donc vers vous...

Le texte à commenter est le discours prononcé par Michel Debré, le 27 Août 1958 devant l'assemblée générale du Conseil d'état alors appelée à délibérer sur le projet de constitution. La partie à commenter va du Président à la conclusion (non incluse).

Voici mon plan:

I) De nouvelles fonctions se révélant déterminantes

A) Le président de la république, clef de voûte du régime parlementaire

B) Un arbitre de la nation

II) Une nécessité d'adaptation à une société changeante

A) Un nouveau mode de suffrage, mécanisme primordial

B) Le président, référence de la nation dans un monde en échange constant

Voilà, est ce que cela vous semble correct?

Merci et bonne soirée à vous!

Par **Manon22**, le **07/02/2016** à **21:14**

Houla je viens de me rendre compte que j'ai fais pas mal de fautes... d'avance toutes mes excuses.

Par **Ahmad AL Asoul**, le **04/03/2017** à **14:05**

bonjour ,

moi ,j'arrive pas !! vous pouvez m'aider pour ce commentaire au dessus

Par **Isidore Beautrelet**, le **05/03/2017** à **07:57**

Bonjour

On ne vous aidera uniquement si vous nous montrez que vous avez fait un minimum de recherche avant de venir ici.

Par **Camille**, le **05/03/2017** à **08:29**

Bonjour,

[citation]La partie à commenter va du Président à la conclusion (non incluse. [/citation]

Non incluse dans quoi ?

Un lien vers ce discours serait le bienvenu. Perso, je n'en ai plus qu'un très vague souvenir, malgré sa notoriété !

[smile25]

Rappelons, comme je l'ai déjà dit sur ce même forum, que la Constitution de 1958 était un "costard taillé sur mesure" pour le général de Gaulle qui en était "l'égérie musclée", selon les expressions utilisées à l'époque par les commentateurs plus ou moins "autorisés".

[smile4]